

SEISMES**PENDANT LE SEISME :**

A l'intérieur : Se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres

A l'extérieur :
Eloignez vous des bâtiments, pylônes, arbres, ponts, ...

En voiture :
s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras, ne pas allumer de flamme.

**APRES LE SEISME :**

- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

- Coupez l'électricité

- Sortez du bâtiment et n'y retournez pas

- Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre

- Ecoutez la radio

- Respectez les consignes des autorités

**MOUVEMENTS DE TERRAIN****EFFONDREMENT DE SOL :**

- Sortez du bâtiment dès les premiers signes et n'y retournez pas

- Eloignez vous de la zone dangereuse (un point haut)
- En sécurité, prévenez les autorités et respectez leurs consignes

**PENDANT L'ÉBOULEMENT :**

- Fuyez latéralement si possible

- Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche

- Abritez vous sous un meuble solide éloigné de toutes fenêtres

APRES L'ÉBOULEMENT :

- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables

- Coupez l'électricité

- Sortez du bâtiment et n'y retournez pas

- Eloignez vous de la zone dangereuse (un point haut)
- En sécurité, prévenez les autorités et respectez leurs consignes



Ce document a été réalisé
par la Mairie de St Martin
de Pallières
et concerne tous les
habitants de la Commune.
À conserver précieusement

Numéros utiles

Garde Champêtre : 06.83.92.24.11

Mairie : 04.94.72.80.45

ERDF Urgences : 09 72 67 50 83

SEERC Urgences : 0810 757 757

Numéros utiles

SECOURS : 112

SAMU : 15

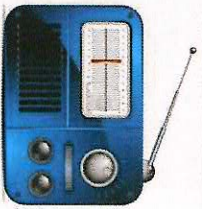
Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Centre anti-poison 04.91.75.25.25

NEIGE*Dès l'alerte météo :*

- S'assurer que votre véhicule ne gêne en aucun cas le passage de notre chasse-neige dans nos rues étroites, sinon le déplacer.
- Prévoir un moyen d'éclairage de secours en cas de coupure d'électricité
- Disposer de pelles à neige et de sel de déneigement pour dégager les abords de votre domicile.



Radio verdon : 96.5 MHz
France Inter : 91.3 MHz
ou 106.7 MHz
RMC : 104 MHz
Radio Bleu Provence : 95.2 MHz

Equipement indispensable

- Radio portable avec piles
- Lampe de poche et réserve de piles
- Bouteilles d'eau
- Documents importants (papiers d'identité, ordonnance, livret de famille....)
- Trousse à pharmacie
- Médicaments essentiels
- Couvertures
- Vêtements de rechange
- Matériel de confinement (Rouleaux d'adhésifs, langes scpillères....)

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

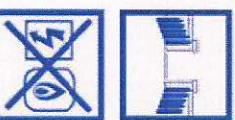
Ce document a été réalisé par la Mairie d'Esparron, et concerne tous les habitants de la Commune. A conserver précieusement

Numéros utiles

Garde Champêtre : 06.83.92.24.11
Mairie : 04.94.72.80.45
ERDF Urgences : 09 72 67 50 83
SEERC Urgences : 0810 757 757

FEU DE FORETS

Si vous êtes témoin d'un départ de feu :
Informez immédiatement les pompiers
(18 ou 112 portable) avec la plus grande précision
et ne raccrochez pas sans y avoir été invité.

L'INCENDIE APPROCHE :

- Dégagez les voies d'accès et d'évacuation
- Arrosez les abords et votre habitation
- Fermez les vannes de gaz et de produits inflammables
- Coupez l'électricité

L'INCENDIE EST A VOTRE PORTE :

- Entrez rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Fermez volets, portes et fenêtres
- Calfeutrez avec des linges mouillés

DANS TOUS LES CAS :

- Ne vous approchez jamais d'un feu de forêt
- Ne sortez pas sans ordre des autorités et respectez leurs consignes

Numéros utiles

SECOURS : 112
SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Centre anti-poison 04.91.75.25.25